

B93XCCAC790000056CG009020009353527294F4327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139653120033 250200L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

LE RENDEZ-VOUS REGIONAL CREATION D ENTREPRISE -MARSEILLE- PARC
CHANOT - LES 31 MARS/1 AVRIL - RENSEIGNEMENTS DANS VOTRE ANPE.

00056CG00902000900020033

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 00035500566

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/01/00 31/01/00	31	140,23	4347,13	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	31	0,67		20,77

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 09.02.2000
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***4326,36 francs
****659,55 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

FEVRIER 2000

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

893*CCAC7900000899CG009020007354327294F4327294F83200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139654119738 290300L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

00089CG00902000700019738

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 00066501019

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/02/00 07/02/00	7	140,23	981,61	
RETENUE RDS	0,50% SUR 133,22	7	0,67		4,69
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	08/02/00 29/02/00	22	116,39	2560,58	
RETENUE RDS	0,50% SUR 110,57	22	0,55		12,10

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 09.03.2000
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***3525,40 francs
****537,44 euros

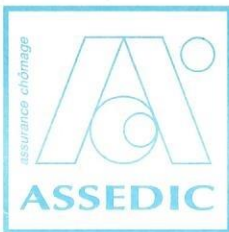
DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

MARS 2000

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

893KCCAC790000117CG009020007354327294F4327294F35200



Votre code personnel :
558124
08 36 642 642 36 14 ASSEDIC
33 2V 83405 4327294F

1/24.10.1998/22213

Veuillez trouver ci-dessous :

* Votre AVIS DE PAIEMENT (à conserver), concernant, si vous avez été indemnisé votre revenu de remplacement pour la période indiquée. Il tient lieu d'attestation de la part de l'ASSEDIC. Vous devez le conserver et le présenter en cas de besoin à des organismes tels que : Allocations Familiales, Sécurité Sociale, Mutualité Agricole, Aide Sociale, auprès desquels cet AVIS DE PAIEMENT vous permet de préserver ou de faire valoir vos droits sociaux.

* Votre DECLARATION DE SITUATION MENSUELLE, détachable, à retourner correctement remplie et signée.

5111139653319368 260400L000020003,00

MR HOAREAU JEAN MARC
106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

Votre n° d'identifiant : 4327294

CADRE CORRESPONDANCE

LE NUMERO DE TELEPHONE DE L'ASSEDIC DU VAR A CHANGE.
SI VOUS DEVEZ TELEPHONER, COMPOSEZ LE 0820 083 083.

AVIS DE PAIEMENT (A CONSERVER) NO : 00101500255

Libellé	Période ou référence	Nbj	Taux	Montant	Retenues
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	01/03/00 10/03/00	10	116,39	1163,90	
RETENUE RDS	0,50% SUR 110,57	10	0,55		5,50

L'ASSEDIC à MR HOAREAU JEAN MARC (4327294F)
VIREMENT BANCAIRE effectué le 13.04.2000
A l'établissement : SMC TOULON AG
Compte : 30077/02100/0000125214R/56

Total du paiement
***1158,40 francs
****176,60 euros

DÉCLARATION DE SITUATION MENSUELLE

Quelle que soit votre situation vis-à-vis de la recherche d'emploi, vous devez déclarer votre situation mensuelle (voir la notice explicative au dos du présent document) dès le dernier jour du mois de :

AVRIL 2000

Détachez soigneusement ce document suivant les pointillés

00117CG00902000700019368

ASSEDIC COTE D AZUR
ANTENNE TOULON OUEST
BP 2151
83063 TOULON CEDEX
Tel : 0820083083

AVIS DE PAIEMENT

Paiement effectué le 06.06.2002

5109629659801986 070602EN00010000,41 €

N.Emission : 02155500066 RPA
N.Identifiant: 4327294F
N.I.R. : 1550883137223

MR HOAREAU JEAN MARC

83405 2V

106 RUE STE ROSELINE
83200 TOULON

LIBELLE	PERIODE OU REFERENCE	NBJ	TAUX	MONTANT	RETENUES
ALLOCATION UNIQUE DEGRES	11/03/00 31/03/00	21	17,75	372,75	
RETENUE RDS	0,50% SUR 16,86	21	0,08		1,68

MONTANT DU PAIEMENT : 371,07 EUROS.

SOIT : 2434,06 FRANCS.

Le montant indiqué ci-dessus vous est réglé par VIREMENT POSTAL au nom de MR HOAREAU JEAN MARC

Domiciliation: CCP MARSEILLE Code établissement: 20041
Code guichet: 01008 Numéro de compte: 0845722C029 Clé RIB : 15

893*CHC2P0002158CA100910004334327294F4327294F83200

02158CA10091000400001986

